



Licenciement assistante maternelle

Par **sylvia57**, le **31/05/2008** à **16:26**

Bonjour,

J'emploie une assistante maternelle depuis le 1er septembre 2007. Je compte mettre fin à son contrat le 4 Juillet 2008.

Pendant cette période, elle aura pris 9 jours de congés.

Comment dois-je calculer le montant des congés que je lui dois?

Je vous remercie pour votre aide.

Cordialement

Sylvia